

CONTACT



Service RH - Postulez

[@ Courriel](#)



CULTURE

DIRECTEUR DE LA CULTURE (F/H)

POSTULER AVANT LE **31 JUILLET 2022**

La Direction de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme impulse et met en œuvre la politique culturelle en direction des Mantais.

L'objectif est d'offrir un service public lisible aux Mantais, d'encourager des animations dynamiques et un pilotage structurel, pour une politique publique qui concourt au développement humain mais également au rayonnement de la Commune de Mantes-la-Jolie.

Publié le 08 avril 2022

✓ **POSTULER EN LIGNE**

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE :

Le directeur participe à l'élaboration de la politique culturelle, patrimoniale et touristique.

Il accompagne la direction générale et les élus dans le pilotage de temps forts d'animation de la ville et il est force de propositions quant aux orientations en matière de politique culturelle.

Le directeur manage, organise et coordonne les services sous sa responsabilité dans le cadre d'un projet de direction partagé, et intégré au sein d'une direction générale adjointe.

Il met également en oeuvre les orientations de développement et de dynamisation de la vie culturelle locale en lien avec le tourisme.

Force de proposition et doté(e) d'une vision stratégique, vous participerez à l'élaboration et à la mise en oeuvre de la politique culturelle de la Ville en vous appuyant sur le patrimoine culturel et les composantes socio-économique du territoire.

Vous préparez, pilotez et assurez de façon transversale avec les services de la direction et les partenaires extérieurs la programmation des manifestations et événements selon les orientations validées.

Vous vous assurez de la pertinence ainsi que de la faisabilité technique et financière des projets. Dans le cadre de la procédure de subventionnement des associations vous coordonnez et contrôlez l'ensemble de leurs activités et leur budget à travers la mise en place d'un conventionnement annuel.

Doté(e) de solides compétences managériales, vous assurez la responsabilité administrative de la Direction et assurez la coordination de ses différents services avec l'appui des responsables de services.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Le directeur des affaires culturelles doit faire preuve d'une palette très variée de compétences, autour de deux principales missions :

1. la direction de services, qui nécessite des capacités de gestion et de management ;
2. l'exercice d'un métier spécifique, où la maîtrise des institutions et des réseaux tout comme la capacité à mettre en cohérence des actions et des partenariats multiples sont primordiales.

Management/direction :

- › Coordination des activités des services de la direction,
- › Gestion administrative et budgétaire,
- › Gestion des ressources humaines, Management d'une équipe pluridisciplinaire constituée pour partie d'experts dans le domaine culturel,
- › Coordination de la gestion des équipements en régie et conventionnés,

Exercice métier :

- › Elaboration de propositions pour la définition des orientations stratégiques en matière de politique culturelle,
- › Assistance et conseil auprès de la direction générale et des élus,
- › Mise en oeuvre d'un plan d'action en lien avec les politiques de la direction sur le territoire contribuant aux visées de politiques publiques,
- › Impulsion, coordination et pilotage des projets de la direction, dans le cadre des assises de la culture, de leur continuité et des besoins du territoire,
- › Suivi, accompagnement et évaluation de l'ensemble des associations culturelles de la collectivité,
- › Évaluation de l'action culturelle et des conditions de réalisation des actions publiques et associatives pour mesurer la pertinence du soutien municipal,
- › Impulsion et coordination de la communication : promotion et valorisation des politiques, des actions et des projets menés au sein de la direction,
- › Développement et animation des partenariats et réseaux Veille prospective, sectorielle et territoriale.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Travail en bureau,
Grande disponibilité,
Evènements soir et week-end.

PROFIL DU CANDIDAT :

Titulaire d'un diplôme de niveau VII (Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur...) et/ou expériences significatives sur un poste similaire.

SAVOIRS :

Organiser des évènements,
Sciences humaines,
Statut de la fonction publique territorial.

SAVOIR-FAIRE :

<https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute/travailleur-social-en-ccas-f-h-1-1-2-1-4-1-1-3-1-1-586?>

Conduire des réunions,
Conduire des entretiens,
Négocier et arbitrer,
Rendre compte et communiquer sur son activité,

Accueillir et informer,

Communiquer à l'écrit et à l'oral,

Développer des réseaux et représenter la collectivité auprès de partenaires extérieurs,

Environnement professionnel,

Organiser et contrôler le travail,

Conseiller et aider à la prise de décision,

Orientations et priorités des élus,

Participer à la définition de la stratégie de la collectivité,

Traduire et mettre en oeuvre les orientations politiques,

Techniques de management,

Diriger et motiver une équipe,

Organiser et encadrer une équipe.

SAVOIR-ÊTRE :

Adaptabilité,

Analyse,

Disponibilité,

Esprit de synthèse,

Imagination, créativité,

Ouverture d'esprit, curiosité,

Rigueur et méthode.

&nbs

STATUT :

Fonctionnaire catégorie A de la filière culturelle ou administrative.

CONDITIONS DE RÉGIMÉNTATION :

<https://www.manteslajolie.fr/ma-ville/la-ville-recrute/travailleur-social-en-ccas-f-h-1-1-2-1-4-1-1-3-1-1-586?>